



Le Président de la République SE Evariste Ndayishimiye participe aux travaux de la 76ème session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies



Le dimanche 19 septembre 2021, le Président de la République SE Evariste Ndayishimiye, accompagné par la Première Dame SE Angeline Ndayishimiye et d'autres Hauts Cadres burundais dont le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, ont entamé le voyage à destination des États Unis d'Amérique pour prendre part à la 76ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New-York.

Dans son Discours qu'il a prononcé, ce jeudi 23 septembre 2021, SE Evariste Ndayishimiye a fait le tour de la situation et réalisation dans différents secteurs de la vie du Burundi, notamment la situation économique, sécuritaire, droit de l'homme, etc...

SE le Président de la République du Burundi a d'abord fait savoir que cette 76ème session de l'Assemblée Générale se tient au moment où le Burundi va

fêter la 60ème anniversaire de son indépendance et de son adhésion à la famille des Nations Unies. Que c'est donc un moment de se rappeler que l'ONU a joué un grand rôle car depuis la fin de la première guerre mondiale, le Burundi était géré sous le mandat de la Société des Nations (SDN) puis de l'ONU.

La mauvaise gestion de la période coloniale a eu des retombées négatives pour le Burundi qui a encouru juste au lendemain de l'indépendance, des conflits sociaux qui ont été caractérisés par des massacres répétitifs dont les plaies peinent encore à se cicatrifier. Comme il ressort du thème central du débat général de cette 76ème Session, il faut effectivement redonner de l'espoir à nos citoyens à indiqué SE le Président le Président de la République du Burundi.

SE Evariste Ndayishimiye a fait savoir qu'en ce jour, la restauration de la paix, la sécurité, la stabilité et la cohésion sociale sont une réalité au Burundi. Le seul ennemi qui reste une menace contre les citoyens, en plus de la pandémie Covid-19 qui nous est tous commun, c'est la pauvreté. Pour cette dernière, le SE le Président a tranquilisé en faisant savoir qu'il est engagé, avec tous les citoyens à la combattre

Dans ce numéro:

page

Le Président de la République SE Evariste Ndayishimiye participe aux travaux de la 76ème session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies

1

Des morts et des blessés lors des attaques à la grenade à Bujumbura

3

L'Assemblée Nationale adopte la loi portant révision de la loi régissant la Police Nationale du Burundi

4

L'Ombudsman présente le nouveau coordinateur de l'antenne régionale Nord

5

Vers la mise en place de l'Observatoire National de Santé Publique

7

afin d'atteindre son objectif : le bien-être du peuple Burundais.

Le Chef de l'Etat Burundais a signifié que pour y parvenir, les burundais ont identifié un certain nombre de priorités qu'ils ont inscrites dans la feuille de route du Plan National de Développement du Burundi, PND 2018-2027, un programme ambitieux et transformateur pouvant accélérer le processus de développement socio-économique déjà en marche depuis 2018.

Le Président de la République a continué en indiquant que dans le cadre de la gestion sécuritaire, la Communauté Internationale tient à souligner la question du terrorisme. Sur ce sujet, le Président de la République a déclaré qu'il est indéniable que des succès ont été enregistrés. Toutefois, il faut en même temps, et humblement, reconnaître que nous sommes loin d'avoir développé une stratégie commune, adéquate et efficace pour annihiler ce fléau. Sur le plan stratégique, étant entendu, que le terrorisme n'a pas de justification, je reste convaincu qu'au-delà de l'action militaire nécessaire, la lutte efficace contre le terrorisme suppose, une lutte contre la radicalisation qui a pour terreau l'ignorance, la pauvreté, le chômage des jeunes et l'analphabétisme.

L'ONU devrait entreprendre des actions de lutte contre la pauvreté et prendre des sanctions sévères contre ces groupes et tous ceux qui les soutiennent.

Il a fait savoir qu'il est préoccupé par la prolifération du terrorisme dans la sous-région dont les responsables tels que l'ADF et Red TABARA ayant la base dans la région de l'Est de la RDC, qui recrutent des jeunes chômeurs et qui tuent aveuglement les paisibles et innocents citoyens.

« Je reste convaincu que ces groupes constituent une menace non pas seulement pour notre région mais pour l'humanité toute entière. Nous devons à cet égard, unir nos forces pour lutter contre le terrorisme sous toutes ces formes et manifestations. Et, Nous estimons que ce combat doit se poursuivre avec plus de détermination et de solidarité. C'est dans ce contexte que depuis 2007, mon pays le Burundi a mis à la disposition de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union Africaine des contingents militaires et policiers, pour contribuer au rétablissement et au maintien de la sécurité et de la paix dans certains pays qui en ont besoin comme en Somalie et en République Centre Africaine (RCA). », a indiqué le Président de la République du Burundi.

S'agissant des questions des droits de l'Homme, SE

Evariste Ndayishimiye a signalé que le Burundi croit fermement que les droits de l'homme doivent être protégés par des mécanismes claires de bonne gouvernance, de sécurité et de justice équitable.

Le Président de la République du Burundi a saisi l'occasion pour demander à certains partenaires, notamment au sein du Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies, de faire une lecture juste et responsable des efforts que le Burundi déploie aux côtés d'autres Nations et les apprécier à leur juste valeur. Il a précisé que toute tendance à singulariser le Burundi en lui collant des mécanismes spéciaux en matière des droits de l'homme est tout simplement contre-productive.

Parlant des questions socio-économiques, le Président Evariste Ndayishimiye a fait savoir que Burundi, comme d'autres pays ne peut pas faire un pas vers le développement sans résoudre des questions de santé, de l'éducation, de gestion des groupes particuliers comme les 10 jeunes, les femmes et les personnes vulnérables et les déshérités.

Sur le plan diplomatique et de coopération, le Président Evariste Ndayishimiye a indiqué que le Burundi s'est engagé à normaliser et à promouvoir ses relations d'amitié et de coopération avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, et à retrouver la place qui lui revient dans le concert des Nations.

Signalons qu'en marge des travaux de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Président de la République du Burundi, S.E. Evariste Ndayishimiye a rencontré différentes personnalités, dont le Président de la République Démocratique du Congo S.E. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Président de la République du Nigeria S.E. MBuhari, le Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres, le Président de la Turquie SE Erdogan, le Président de la 76ème Assemblée générale des Nations Unies M. Abdulla Shahid, le Président de la République d'Angola S.E. João Lourenço et le Premier Ministre Belge SE Alexander De Croo.

Le Président de la République s'est entretenu aussi avec les membres de la Diaspora Burundaise vivant aux Etats Unies.

Le Président de la République SE Evariste Ndayishimiye, accompagné par son Épouse et les membres de sa délégation, ont atterri à l'Aéroport International Melchior Ndadaye au retour de New York le soir de ce dimanche 26 septembre 2021.

(Rédaction-MAECD)

Des morts et des blessés lors des attaques à la grenade à Bujumbura



Deux morts et 104 blessés tel est le bilan des attaques à la grenade qui ont été lancées par des malfaiteurs lundi, le 20 septembre 2021 soir à l'ex-marché central de Bujumbura et tout près du marché de Jabe. Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a effectué une descente à l'hôpital Prince Régent Charles pour s'enquérir de la situation des victimes de cette attaque.

CPG Alain Guillaume Bunyoni a précisé que s'il ad-

venait que parmi ces blessés il y ait des vulnérables, le Ministère en charge de la solidarité nationale les prendra en charge pour les accompagner durant l'hospitalisation.

Le Premier Ministre a fait savoir que parmi les 104 blessés lors de l'attaque à la grenade, 50 ont été soignés rapidement et ont rejoint leur domicile, pour ceux qui sont hospitalisés, le Premier Ministre CPG Alain Guillaume les tranquillise et indique que le gouvernement du Burundi les prendra en charge pour tous les soins.

CPG Alain Guillaume Bunyoni exhorte les forces de l'ordre et de sécurité à rester vigilants et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'ordre public.

Le Premier Ministre était accompagné par le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ainsi que les représentants du Ministère de l'Intérieur du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique. (www.rtnb.bi)

Le Premier Ministre reçoit en audience la Représentante de la Banque Mondiale au Burundi



Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a reçu en audience mardi le 21 septembre 2021, la Représentante de la Banque Mondiale au Burundi Madame Véronique Kabongo. Les échanges ont porté sur plusieurs points dont la confirmation de l'appui dans le développement socio-économique. "Nous espérons engager cette année une enveloppe totale de 500 mil-

lions de dollars américain de dons au Burundi dans les domaines variés notamment la facilitation du commerce, la numérisation, les infrastructures et bien d'autres", a précisé la Représentante de la Banque Mondiale Véronique Kabongo." (www.rtnb.bi)

L'Assemblée Nationale adopte la loi portant révision de la loi régissant la Police Nationale du Burundi



Les autres innovations, le commissariat général formation est substituée en bureau formation car sa mission est réservée aux bureaux techniques, ce bureau formation comprendra des structures de formation et des unités spécialisées. De plus, l'Institut de Sécurité Publique ayant un statut juridique particulier dans le projet de loi organique est dotée d'une personnalité juridique

L'Assemblée Nationale a analysé, mardi le 21 septembre 2021, le projet de loi portant révision de la loi organique N°1/03 du 20 février 2017 portant missions, organisation, composition et fonctionnement de la Police Nationale du Burundi. Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique était l'invité de l'Assemblée Nationale pour l'exposé des motifs.

Dans son exposé des motifs, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique CPC Gervais Ndirakobuca a indiqué que cette loi organique comportait certaines omissions, erreurs de fond et de forme dans le corps du texte, des confusions dans la dénomination de certains services ayant la même équivalence et certaines structures de police n'étaient pas situées à la place convenable compte tenu de leurs missions.

Dans le souci de rendre la Police Nationale du Burundi, plus opérationnelle avec des services bien organisés, il est plus que nécessaire de corriger toutes ces imperfections en vue d'une meilleure restructuration et d'un bon accomplissement des missions sans chevauchements et sans équivoques.

Parmi les innovations, trois commissariats généraux ont été retenus à savoir le commissariat général de la sécurité intérieure, le commissariat général de la police judiciaire et le commissariat général chargé des migrations.

et d'une autonomie de gestion et suit un programme d'enseignement Supérieur au modèle des autres instituts à vocation universitaire.

Au commissariat général de la police judiciaire, le commissariat central d'Interpol a été changé en Bureau Central National d'Interpol de Bujumbura (BCN-INTERPOL BUJUMBURA) en vue de l'harmonisation aux pratiques de l'Afrique de l'Est et à la structure mise en place par l'Organisation Internationale de la Police Criminelle (OIPC) ; Concernant la Brigade Spéciale Anti-Corruption, après que le Ministère de la Bonne Gouvernance, Ministère de tutelle, n'existe plus, les missions de cette brigade seront intégrées dans les missions du Commissariat Général de la Police Judiciaire.

Après les éclaircissements et les réponses sur les questions des députés par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique CPC Gervais Ndirakobuca, suivis des amendements de fond et de forme, les honorables députés de l'Assemblée Nationale ont adopté à l'unanimité le projet de loi organique portant révision de la loi organique N°1/03 du 20 février 2017 portant missions, organisation, composition et fonctionnement de la Police Nationale du Burundi. (www.rtnb.bi)

L'Ombudsman présente le nouveau coordinateur de l'antenne régionale Nord



Dans une rencontre avec les responsables de différents services en province de Ngozi, l'Ombudsman a présenté ce mercredi 22 septembre 2021, M. Baryakaziri Clément, le nouveau Coordonnateur de l'antenne régionale Nord de l'institution de l'Ombudsman.

Au cours de cette rencontre, l'Ombudsman Honorable Edouard Nduwimana a rappelé aux responsables administratifs et aux forces de l'ordre de rester vigilants, de veiller au maintien de la paix et de la sécurité parce que les auteurs de troubles n'ont pas encore désarmé. « En témoigne ce qui s'est passé tout récemment à Bujumbura et Gitega », a indiqué Honorable

Edouard Nduwimana.

L'Ombudsman du Burundi a rappelé aux différents responsables que l'institution qu'il dirige a pour mission d'écouter et mener des enquêtes sur les plaintes présentées par les citoyens suite aux fautes commises à leur endroit par l'administration publique.

Il a recommandé au nouveau Coordonnateur de l'antenne régionale Nord, de suivre de près le comportement des magistrats pour vérifier si le changement souhaité après l'entretien des magistrats avec le Chef de l'Etat a eu lieu dans le secteur de la justice. Honorable Edouard Nduwimana a informé les participants que l'institution de l'Ombudsman a les prérogatives d'enquêter sur le comportement d'un magistrat quelconque et déférer son cas devant le Conseil Supérieur de la Magistrature s'il s'avère que le magistrat viole la loi.

Selon l'Ombudsman, le coordonnateur de l'antenne régionale est aussi appelé à suivre de près le fonctionnement des réseaux communautaires de médiation mis en place pour asseoir la paix et la cohésion sociale, sans oublier de prévenir et résoudre les conflits au niveau communautaire. (www.rtnb.bi)

La diplomatie à l'honneur, à Malatya ; le tourisme à l'agenda



missions accrédités à Ankara en dates du 17 au 19/9/2021 sous le thème : « la culture et l'art antique de Malatya »

A cette occasion, l'Ambassadeur Gérard NTAHOR-

La Turquie est un pays dont la culture est très riche en couleur. Sa civilisation date du cinquième siècle, et de ce fait le secteur touristique est très développé.

L'ambassadeur du Burundi en Turquie a effectué une visite dans la province de Malatya en Turquie, où il a participé à la semaine diplomatique, organisée à l'intention des chefs de

WAROYE BIKEBAKO a été reçu par Monsieur SELA-HATTIN Gurlan, Maire de la ville de Malatya en date du 17/9/2021. Les deux autorités se sont entretenues sur l'échange d'expériences en matière de la culture et art dans le cadre de la promotion du tourisme entre cette province et le Burundi. Le Maire de Malatya a promis de consulter son cabinet pour approfondir les discussions et déterminer les axes de coopération avec le Burundi en matière de la culture

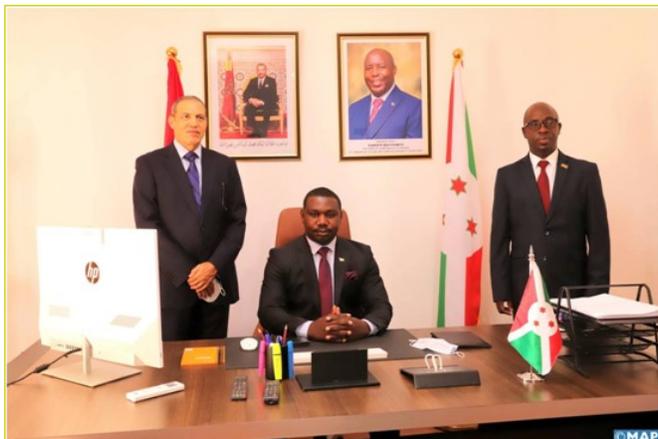
Signalons que le Burundi compte un nombre non négligeable de sites touristiques et qui attire pas mal de visiteurs. Le développement



de ces sites, ou encore leur modernisation devrait améliorer l'image du Burundi et partant se transformer en source de revenus considérables et utiles pour le pays. Cette coopération vient se greffer sur les bonnes

relations déjà existant entre le Burundi et la Turquie, et qui se manifestent à travers les différents secteurs de la vie nationale. **(Rédaction-MAECD)**

Présentation des lettres de commission du Consul Général du Burundi à Laâyoune au Maroc



Le 28 février 2020, la République du Burundi a ouvert son Consulat Général à Laâyoune au Maroc. Le 23 janvier 2021, par réciprocité du fait que le Maroc n'a pas pu ouvrir à son tour sa Mission Diplomatique résidente au Burundi, ce Consulat Général a été fermé pour être rouvert le 18 février 2021 après que le Maroc ait décidé d'ouvrir son Ambassade au Burundi avec résidence à Bujumbura. En date du 10 septembre 2021, Dr. Bemnjan NDAGIJIMANA qui a été nommé par le Président de la République du Burundi a présenté les lettres de commission lui nommant dans ses fonctions du Consul Général du Burundi à Laâyoune, au Maroc.

La République du Burundi et le Royaume du Maroc entretiennent de très bonnes relations d'amitié et de coopération. Le 25 octobre 2010, Monsieur Taib FASSI FIHRIM, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc, et Monsieur Augustin NSANZE, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale ont signé à Rabat, l'Accord Cadre de Coopération entre le Royaume du Maroc et la République du Burundi. La Partie burundaise a déjà procédé à sa ratification.

Le 03 mars 2008, lors du visite au Burundi du Ministre marocain du Commerce Extérieur, Monsieur Abdellatif MAZOUZ, émissaire du Gouvernement Marocain auprès du Gouvernement du Burundi, les deux parties, burundaise et marocaine, s'étaient convenues de pour-

suivre la coopération dans les domaines ci-après : bourses d'études, stages, coopération tripartite Maroc-Belgique-Burundi en matière d'agriculture et d'eau, échange d'observations par les deux parties, marocaine et burundaise, sur les Projets d'Accord de Coopération: projet d'Accord pour la Promotion et la Protection Réciproques des Investissements, projet de Convention tendant à éviter la double Imposition et à prévenir l'Evasion Fiscale en matière d'impôt, protocole d'Accord de Coopération dans les domaines d'agriculture et d'élevage, projet de Protocole d'Accord de Coopération dans le domaine des Infrastructures, projet de Protocole d'Accord de Coopération dans le domaine de la Santé.

Dans le cadre de renforcement des liens d'amitié et de coopération entre le Burundi et le Royaume du Maroc, des Autorités, des Hauts autorités et des Parlementaires ont visité respectivement les deux pays. Le Gouvernement de la République du Burundi se félicite des bonnes relations d'amitié et de coopération entre le Maroc et le Burundi et souhaite qu'elles se renforcent davantage. Il se félicite entre autres pour les divers appuis que le Gouvernement du Royaume du Maroc accorde au Gouvernement du Burundi et les bourses aux ressortissants burundais pour faire leurs études ou stages de formation au Maroc. Le Gouvernement du Burundi remercie le Gouvernement du Royaume du Maroc pour avoir accepté l'ouverture d'une représentation diplomatique résidente à Rabat afin de renforcer les relations bilatérales, en particulier pour mobiliser les investisseurs privés marocains à venir s'installer au Burundi et participer à l'exécution des programmes et projets prioritaires du CSLP II, dont les conférences sectorielles ont eu lieu aux mois de juillet et d'octobre 2013.

A titre de rappel, le Gouvernement du Royaume du Maroc va bientôt ouvrir sa représentation diplomatique avec résidence à Bujumbura et les processus sont en cours. Signalons également que le Burundi dispose d'une Ambassade résidente à Rabat, au Royaume du Maroc. **(Rédaction-MAECD)**

Vers la mise en place de l'Observatoire National de Santé Publique



produites au niveau national et infranational, les interactions avec les acteurs non sanitaires par la synthèse et le partage des connaissances, la transparence et le consensus réduiront la fragmentation et la duplication des efforts et contribueront à réduire les inégalités.

Le Représentant de l'OMS au Burundi, Monsieur Yao Kuadio Théodore quant à lui, a indiqué que l'Observatoire National de Santé Publique au Burundi est un guichet unique qui a pour rôle la collecte, la centralisation

des bases factuelles, la surveillance épidémiologique et les tendances sanitaires nécessaires à la prise de décisions efficaces en matière de santé.

Monsieur Yao Kuadio Théodore a saisi cette occasion pour réaffirmer la disponibilité de l'Organisation Mondiale de la Santé à œuvrer, en collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers pour accompagner le Burundi dans le processus d'opérationnalisation complète de l'Observatoire National de Santé Publique.

Concernant les perspectives d'avenir, l'équipe de pilotage prévoit la formalisation de l'encrage institutionnel et la gouvernance de l'Observatoire National de Santé Publique, la mobilisation des ressources auprès du Gouvernement et des partenaires pour la mise en œuvre effective de cet observatoire ainsi que la mise en place d'un cadre de collaboration avec les principaux producteurs de données.

Il sied de préciser que le montage de l'Observatoire de santé publique au Burundi fait suite aux recommandations du 62ème comité régional des ministres de la santé tenu à Luanda en 2012, relatives à la mise en place des observatoires nationaux de santé dans les pays de la région africaine. Depuis deux ans, le Burundi procède à la mise en place de cet Observatoire de Santé Publique. (www.rtnb.bi)

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a organisé à Bujumbura le jeudi 23 septembre 2021, un atelier de présentation, de plaidoyer et d'orientation sur l'observatoire nationale de santé publique au Burundi. Les activités de cet atelier ont été ouvertes par le Secrétaire Permanent au Ministère de la santé publique, M. Nzigirabarya Onesphore, en présence du Représentant délégué de l'OMS au Burundi.

A cette occasion, le Secrétaire Permanent au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a précisé que cet atelier permettra de clarifier l'encrage institutionnel de l'Observatoire National de Santé Publique (ONSP), de définir les rôles des partenaires dans sa mise en place et d'élaborer une feuille de route devant conduire à la création et au fonctionnement de cet observatoire. Et d'ajouter que la création de l'Observatoire National de Santé Publique au Burundi s'inscrit dans la dynamique de promotion de la collaboration en matière de partage de données et d'informations en vue de combler le déficit de connaissances en matière de santé.

Pour le Directeur Général de l'Institut National de Santé Publique, Monsieur Joseph Nyandwi, en plus de son rôle de guichet unique, de l'information validée issue des différentes sources de données nationales, l'observatoire national de santé a un rôle majeur à jouer dans le suivi des programmes nationaux et agendas internationaux.

Selon Monsieur Joseph Nyandwi, les connaissances

Le parquet général ouvre un dossier d'enquête sur les récentes attaques à la grenade



daye et au chef-lieu de la province Gitega. Le Ministère public a condamné avec sa dernière énergie ces actes criminels et a présenté ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

Le Ministère public a informé l'opinion nationale et internationale que des mandats d'arrêts internationaux ont été lancés contre les présumés commanditaires des précédentes attaques perpétrées dans différents coins du pays pour arrestations et extradition en vue d'être jugés.

Concernant les actes criminels commis depuis la soirée du 20 septembre 2021, le Ministère public a ouvert un dossier RMPG873/C.I/GB et les enquêtes sont en cours. (www.rtnb.bi)

Le Procureur Général de la République Monsieur Sylvestre Nyandwi a rendu public mercredi le 22 septembre 2021, un communiqué relatif aux récentes attaques perpétrées en Mairie de Bujumbura, à l'Aéroport International Melchior Nda-

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: [@MAEBurundi](https://twitter.com/MAEBurundi)